

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,  
DE L'OUTRE-MER,  
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES  
ET DE L'IMMIGRATION

—  
*Direction générale  
de la gendarmerie nationale*

—  
*Direction des personnels militaires  
de la gendarmerie nationale*

—  
Sous-direction  
de la gestion du personnel

—  
Bureau du personnel officier

---

**Arrêté du 18 octobre 2011 portant nomination au grade d'aspirant  
à titre temporaire dans la gendarmerie nationale**

NOR : *IOCJ1129042A*

Le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration,

Vu le code de la défense, notamment ses articles L. 4134-2, R. 4131-8 et R. 4131-10 ;

Vu le décret n° 2008-946 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des officiers de gendarmerie ;

Vu le décret n° 2008-947 du 12 septembre 2008 fixant certaines dispositions applicables aux élèves militaires des écoles militaires d'élèves officiers de carrière, notamment son article 2 ;

Vu l'arrêté du 27 juillet 2001 fixant l'organisation générale de la scolarité des élèves admis à l'École des officiers de la gendarmerie nationale,

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

Le personnel suivant, inscrit sur la liste des candidats admis au concours sur titres d'admission à l'École des officiers de gendarmerie nationale ouvert aux titulaires d'un diplôme conférant le grade de master (OG TITRES), est nommé au grade d'aspirant à titre temporaire à compter du 4 octobre 2011 :

Poilpré Marie-Charlotte.

Article 2

Le personnel suivant, inscrit sur la liste des candidats admis au concours sur titres d'admission à l'École des officiers de gendarmerie nationale ouvert aux titulaires d'un diplôme conférant le grade de master (OG TITRES), est nommé au grade d'aspirant à titre temporaire à compter du 10 octobre 2011 :

Cabot Vincent.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Pour le ministre et par délégation :  
*Le directeur des personnels militaires  
de la gendarmerie nationale,*  
J. DELPONT